



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 3 février 2016

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 15 FÉVRIER 2016 A 20H00
A L'AULA DU COMPLEXE SCOLAIRE DU CLOS-BÉGUIN

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du lundi 14 mars 2016 est fixé au : **29 février 2016.**

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. **PREAVIS N° 18/2015** concernant l'étude portant sur un rapprochement ou une fusion des communes de Blonay et St-Légier-La Chiésaz et son financement.

Le Président

Daniel Berner



Les documents sont disponibles sur le site : www.st-legier.ch.

Remarque :

Au vu du nombre de conseillères et conseillers, nous vous recommandons dans la mesure du possible de :

- vous déplacer à pied ;
- favoriser le covoiturage ;
- parker dans le périmètre de l'église, du Lazé ou de Praz-Dagoud.

Merci de votre compréhension.